LICENCE
Mention : Histoire de l'art
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
• Participation à la conception de médiation culturelle adaptées aux différents publics • Participation à la mise en œuvre d'actions de valorisation • Analyse et caractérisation des œuvres et des objets d'art dans un contexte muséal, patrimonial, archéologique • Gestion des ressources documentaires et patrimoniales	*Compétences transversales* - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles *Compétences spécifiques de la mention* • Analyser les besoins et les attentes des différents publics (enfants, jeunes, adultes, familles, personnes en situation de handicap, etc.) • Définir des objectifs de médiation clairs et pertinents en fonction des publics ciblés et des contenus à valoriser	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

	• Concevoir des outils et des supports de médiation variés (visites guidées, ateliers, expositions, outils numériques, dispositifs audiovisuels, etc.) • Adapter les contenus et les méthodes pédagogiques aux spécificités de chaque public (niveaux de connaissance, centres d'intérêt, besoins spécifiques) et en prenant en compte la dimension interculturelle dans la conception des actions de médiation • Animer des visites guidées, des ateliers, des temps d'échange auprès de publics variés • Communiquer les résultats de la recherche en histoire de l'art et en archéologie à un public large • Analyser techniquement une œuvre d'art en identifiant les matériaux, les techniques et les modes de fabrication d'une œuvre • Contextualiser une œuvre d'art en la replaçant dans son contexte historique, social et culturel • Situer les œuvres dans leur contexte de création, d'usage et de réception • Identifier les questions de provenance et les enjeux éthiques liés à la circulation des biens culturels • Organiser des ressources documentaires spécialisées, (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès • Analyser et interpréter de résultats dans une perspective d'explication théorique • Prendre en compte la diversité des approches et des méthodes de recherche en histoire de l'art et en archéologie • Identifier la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les productions artistiques et les objets archéologiques, ainsi que l'historique des termes au sein des systèmes des arts • Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection. • Décrire le document ou l'objet pour nommer ses caractéristiques physiques et intellectuelles.	

	• Se conformer à la classification en règle. • Situer le document au sein de la classification. • Documenter une base de données. • Identifier les règles spécifiques de conservation. • Situer la place du document ou de l'objet au sein de la réserve ou de l'espace de stockage. *Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*	